

## BULLETIN ADHESION pour l'année : 2020

- Représenter vos intérêts auprès de la Mairie, de la communauté de Communes, de la Compagnie des Ports
- Créer un environnement, une dynamique, afin de fidéliser votre clientèle.
- Programmer et organiser sur votre station des manifestations grand public tels brocantes, marchés de Printemps et d'été, les jours fous, les matins gourmands, carnaval, animation des quais pendant le Mille Sabords, Défi Voile (APF).
- Etre référencé sur les supports de communications UCAA.
- Communication via notre site internet [www.ucaarzon.fr](http://www.ucaarzon.fr)

**En conclusion, si vous n'avez pas le temps d'être bénévole pour participer directement au développement des missions que s'est fixée l'UCAA, vos cotisations donneront les moyens à celle – ci de mener à bien des projets afin de protéger vos intérêts et de les pérenniser dans l'avenir.  
Nous travaillons pour vous !**



Enseigne : .....

Nom et Prénom : .....

Téléphone Portable : .....

Adresse e-mail : .....

### Cotisation Unique

Adhésion UCAA	<input type="checkbox"/>	60 €
Cotisation Mille SABORDS		
Commerces de Détail	<input type="checkbox"/>	100 €
Bars/Réaurants/Immobilier	<input type="checkbox"/>	200 €
Grandes Surfaces	<input type="checkbox"/>	300 €
Autres Commerces	<input type="checkbox"/>	100 €

Page WEB sur : [www.ucaarzon.fr](http://www.ucaarzon.fr)  50 €

TOTAL

Mode de règlement

Chèque avec délais d'encaissement

Espèces

Date au dos du chèque SVP.

A retourner avec votre paiement à l'adresse ci-dessous, avant le 30 Jui. , une facture vous sera expédiée à réception et votre chèque sera encaissé fin Septembre.